



EXTRAIT DE PÉTITION **(Article 64 du Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition signée par 1 380 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes de la région de Lanaudière.

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la région de Lanaudière souffre d'un sous-financement dans le domaine de la santé et des services sociaux estimé à plus de 40 millions de dollars;

CONSIDÉRANT QUE ce sous-financement est l'une des principales causes de l'iniquité dans la prestation des soins de santé et des services sociaux aux Lanaudois;

CONSIDÉRANT QUE cette iniquité a de graves conséquences telles que :

- le débordement des salles d'urgences;
- le manque inquiétant de soins à domicile pour les personnes en perte d'autonomie;
- la difficulté d'obtenir des services ambulanciers dans un délai raisonnable;
- le manque de médecins de famille;
- le déficit en services de réadaptation;
- les besoins criants en services aux jeunes en difficulté;
- la difficulté d'un accès approprié à l'ensemble des autres services de soins de santé et de services sociaux;

CONSIDÉRANT QUE la situation s'aggrave d'année en année;

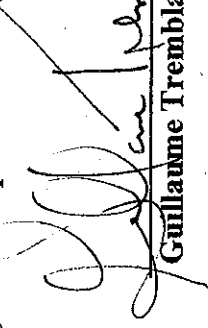
CONSIDÉRANT QU'il y a explosion démographique dans Lanaudière;

CONSIDÉRANT QUE tous les citoyens du Québec ont droit à des services de santé et services sociaux adéquats et équitables;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, réclapons qu'en toute équité le gouvernement du Québec mette fin au sous-financement chronique en matière de santé et de services sociaux dans Lanaudière.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Guillaume Tremblay, député de Masson

5 juin 2012
Date